

Événements

1^{er} janvier 2020

Naissance de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, pour l'alimentation et l'environnement (INRAE) par fusion de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)

10 janvier

Réunion de la Commission des comptes de l'agriculture
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/donnees-de-synthese/comptes-de-l-agriculture/>

du 7 janvier au 7 février

Consultation électronique du public sur le programme régional de la forêt et du bois

À venir

Le Comité français pour la solidarité internationale et le MAA organisent la 7^{ème} édition du Prix AlimentTerre pour les jeunes. Candidatez avant le 16 mars 2020 (alimentterre.org)

Appel à projets Plan Ecophyto II+ jusqu'au 21 janvier 2020 (<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Investissements-dans-les>)

Prix et cotations

Lait



Viande bovine



Viande porcine



Céréales à paille



Au sommaire en décembre

Lait

reprise saisonnière de la collecte malgré l'impact «Lubrizonl»

Viande bovine

marasme du marché en 2019

Viande porcine

la demande chinoise a dopé le marché en 2019

Grandes cultures

le retard des travaux est résorbé

Cours du blé

la demande stimule le cours du blé

Export

un bon mois pour le blé

Légumes

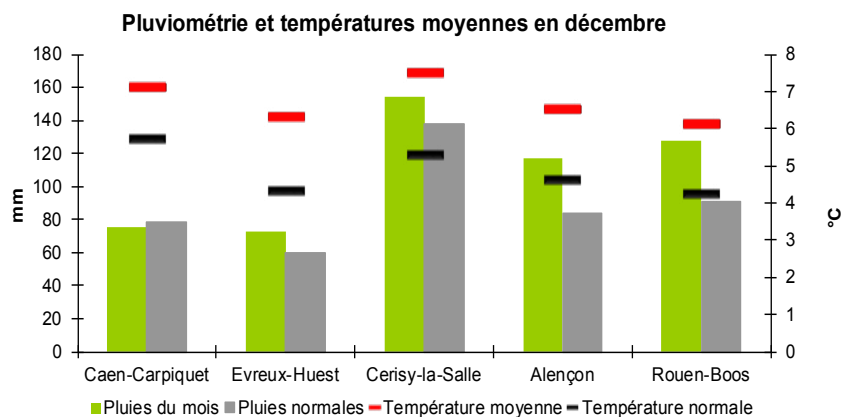
perte au champ pour les légumes racines

Focus du mois

Les aides du 1^{er} pilier de la PAC en 2018

La météo

Au mois de décembre, les précipitations sont abondantes mais dans une moindre mesure que durant les deux mois précédents. Elles se situent encore entre 12 % et 40 % au-dessus des normales du mois pour 4 des 5 stations. Seule la station de Caen-Carpiguet est conforme et même très légèrement inférieure à la normale. Du côté des températures, c'est la relative clémence avec une belle régularité : elles sont, pour les 5 stations, supérieures aux normales du mois entre 1,4° et 2,2° malgré l'épisode un peu plus frais durant la première décade.

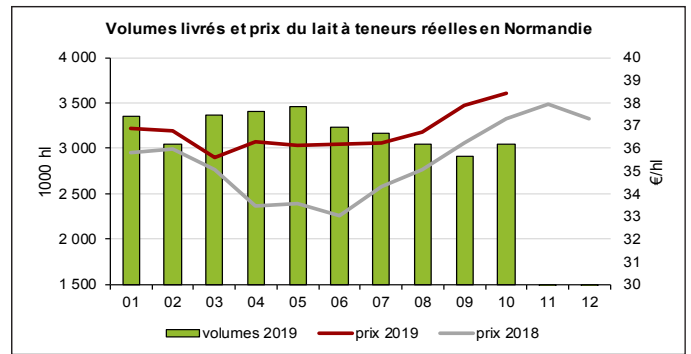


Source : Météo France

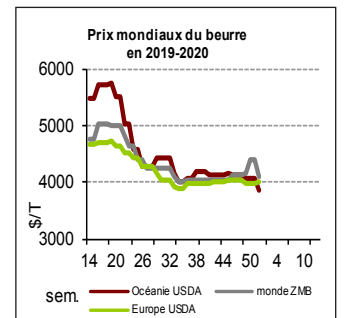
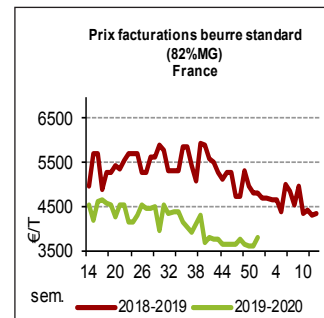
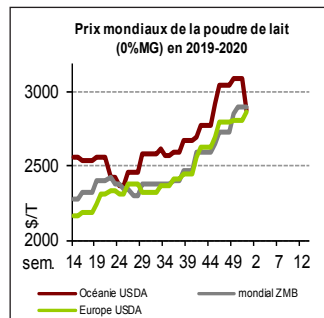
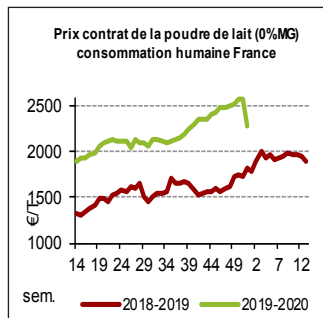
PRODUCTIONS ANIMALES

Lait : reprise saisonnière de la collecte malgré l'impact « Lubrizol »

En octobre, la reprise saisonnière de la collecte se fait sentir à hauteur de 4,5 % d'un mois sur l'autre. L'impact de l'interdiction de collecte du lait en raison des suites de l'incendie Lubrizol aurait coûté 1,5 % de la collecte mensuelle normande (estimation provisoire). À l'échelle de la région normande, cet impact est modéré. Le prix du lait standard, même s'il reste supérieur de 1 % à celui d'il y a un an, est en baisse de 0,9 % par rapport à septembre. Le prix du lait à teneurs réelles se comporte mieux puisqu'il augmente de 1,4 %. Sur la moyenne des dix premiers mois de l'année, ce prix est supérieur de 5 % à celui de 2018.



Source : FranceAgriMer – Agreste – EMLestim



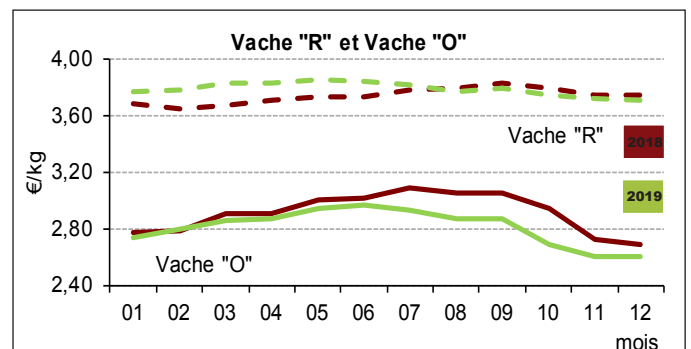
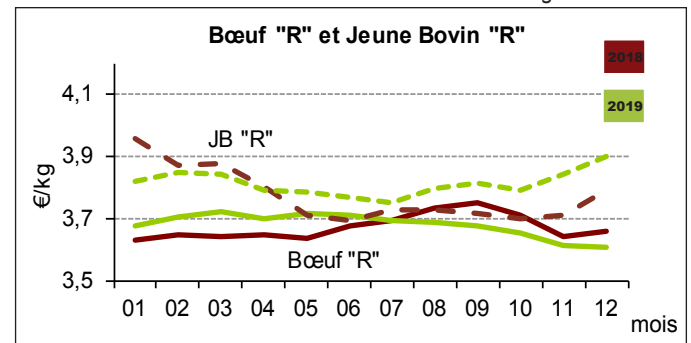
Sources : FranceAgriMer – USDA

Viande bovine : marasme du marché en 2019

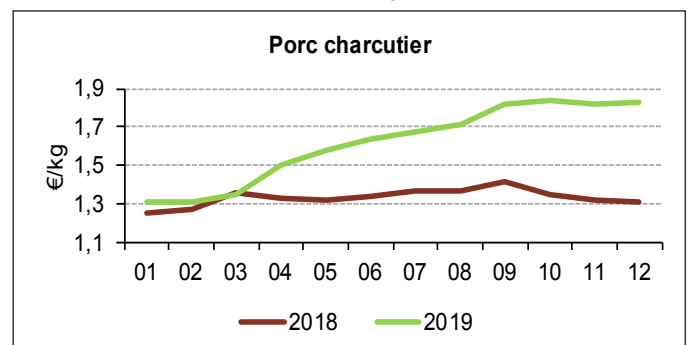
La spirale baissière des marchés de gros bovins serait-elle enrayée ? Pour les bœufs et les vaches de race à viande, la baisse du cours au mois de décembre est seulement de 0,2 %. Et après 6 mois de baisse continue, le cours des vaches laitières de réforme reprend avec + 0,2 %. Le cours des jeunes bovins viande confirme sa relative bonne tenue de fin d'année (+ 1,4 % par rapport à novembre). Toutefois, en moyenne sur l'année 2019, les cours des 4 catégories sont inférieurs à ceux de 2018, de - 0,7 % pour les jeunes bovins à - 3,8 % pour les vaches laitières.

Viande porcine : la demande chinoise a dopé le marché en 2019

Dans la lignée de tous les marchés européens, sous l'influence d'un marché équilibré entre offre et demande, le cours du porc charcutier est resté quasiment stable en décembre. Il a même enregistré une petite baisse en toute fin de mois due au transfert du mode d'alimentation des Français vers d'autres viandes en raison des fêtes. En moyenne sur l'année 2019, le kg de carcasse classe E se situe à 1,62 € soit 21 % au-dessus de celui de 2018.



Source : FranceAgriMer – cotations Grand Ouest



Source : FranceAgriMer – cotations classe E – Nantes

PRODUCTIONS VEGETALES

Grandes cultures : le retard des travaux est résorbé

À la fin novembre, les collectes du blé et de l'orge sont supérieures de 9 % à celles de la campagne précédente. Le rythme de la collecte reste pourtant inférieur à celui de 2018. À la même date, la collecte de colza est supérieure de 4 % à celle de 2018. La collecte totale est cependant prévue en baisse de 7 %.

Le retard dans les travaux de récolte de pommes de terre et de maïs rencontré durant les mois d'octobre et novembre, en raison des conditions climatiques très pluvieuses, a été résorbé en décembre. Il en est de même pour les betteraves sucrières sauf pour l'approvisionnement de la sucrerie de Cagny (14) pour des raisons socio-économiques. Du fait de ces conditions, les semis de céréales d'hiver sont hétérogènes. Ceux effectués dans les sols les plus hydromorphes seront de nouveau à semer.

Cours du blé : la demande stimule le cours du blé

Au cours des premières semaines du mois de décembre, le prix du blé sur les marchés d'exportation est toujours en croissance sous l'influence d'une demande soutenue de la part des pays importateurs traditionnels d'Afrique du Nord. Il prend 2 % par rapport à novembre. Cette tendance se stabilise en fin de mois du fait de la moindre activité due à la fermeture de certains marchés durant la période des fêtes. Le rendu Rouen à 18,7 €/quintal est encore 6 % inférieur à celui de décembre 2018.

Export : un bon mois pour le blé

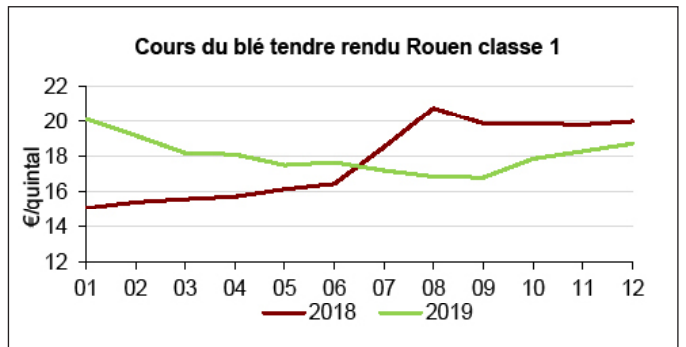
En novembre 2019, les exportations de céréales ont repris un bon rythme. Soutenues en particulier par les chargements de blé meunier à destination des pays du Maghreb, elles atteignent presque 680 000 tonnes, soit 40 % de plus qu'au même mois de 2018. En cumul depuis le début de la campagne, les chargements de céréales sont supérieurs de 20 % à ceux de la campagne précédente. C'est un rythme à tenir pour atteindre les objectifs d'exportations sur pays tiers que FranceAgriMer a réévalué à 12,2 millions de tonnes de blé sur la campagne.

Légumes : pertes au champ pour les légumes racines

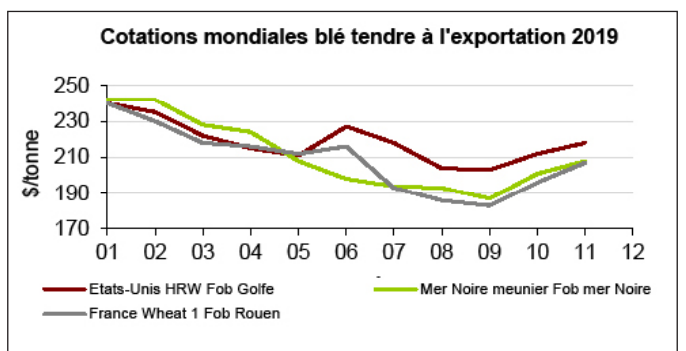
En décembre, les cours du poireau et du chou-fleur se sont dépréciés par rapport au mois précédent. Le cours de la carotte est toujours très stable depuis 2 mois. Bien qu'inférieurs aux cours de 2018, ils se situent tous nettement au-dessus de la moyenne quinquennale à hauteur de 8 % pour le poireau, 30 % pour le chou-fleur et 27 % pour la carotte. Les producteurs sont inquiets quant à la qualité et aux quantités de leurs productions en raison des conditions météorologiques très humides au cours de l'automne. Des pertes au champ sont importantes surtout pour les légumes racines.

Collecte des organismes stockeurs en Normandie (1 000T)					
	Oct. 2019	Nov. 2019	Évolution 11-19/11-18	Cumul campagne	Évolution N/N-1
Blé	210	249	23 %	2 104	9 %
Orge	41	38	19 %	544	9 %
Maïs	13	51	2 %	71	-32 %
Colza	18	25	14 %	296	4 %
Pois	2	1	-35 %	21	-18 %

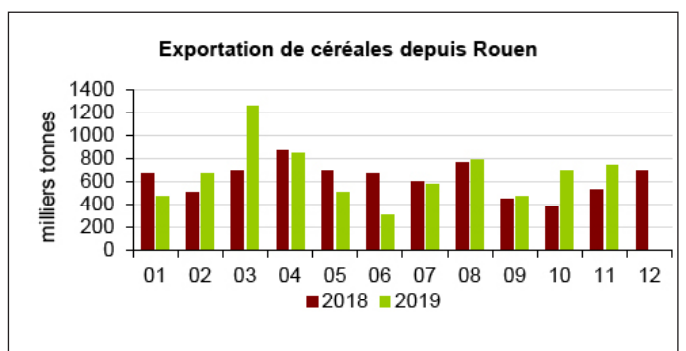
chiffres provisoires consolidés en fin de campagne Source : FranceAgriMer



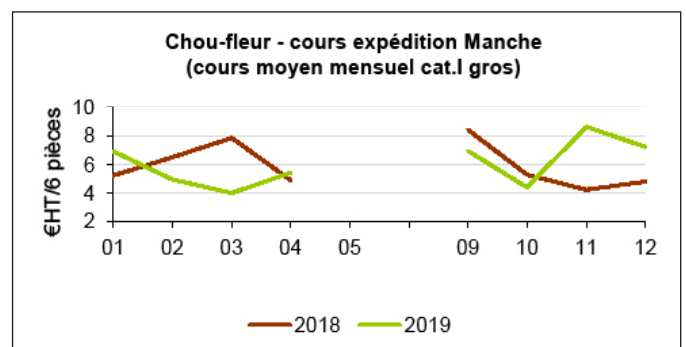
Source : FranceAgriMer



Sources : CIC – FranceAgriMer



Source : Port de Rouen



Source : FranceAgriMer - RNM

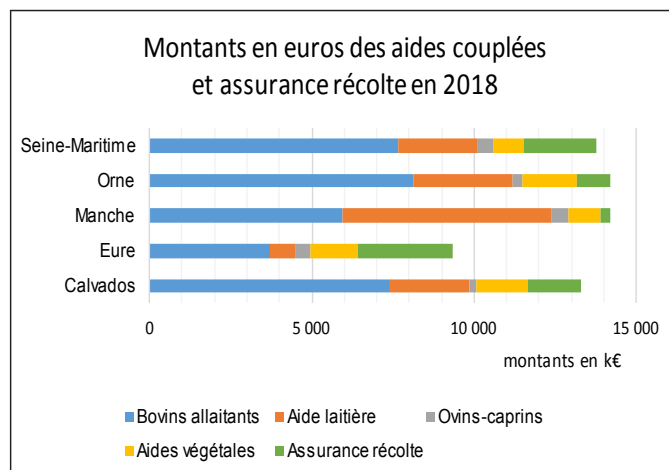
Les aides du 1^{er} pilier de la PAC en 2018 Les effets des mécanismes de la PAC 2015-2020 se font sentir

En 2018, 24 200 exploitations normandes ont perçu 495 millions d'euros au titre des aides PAC du 1^{er} pilier, soit 7,8 % des bénéficiaires et 7,5 % de l'enveloppe de la France métropolitaine. Ces aides sont constituées à hauteur de 88,5 % du montant par les aides découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif aux 52 premiers hectares, paiement additionnel aux jeunes agriculteurs) et 11,5 % du montant par les aides couplées à la production (aides animales et végétales, aide lait). Les aides couplées à la production concernent principalement l'élevage allaitant (58 % des versements) et l'élevage laitier (27 %). 12 % de l'enveloppe vient en soutien aux protéines végétales.

Exprimé à l'hectare, le paiement unique atteint 226 € en moyenne en Normandie. Ses constituants sont pour 116 € le paiement de base, pour 80 € le paiement vert, pour 27 € le paiement redistributif*, le solde étant le paiement jeunes agriculteurs. En 2018, le paiement unique à l'hectare (PU/ha) baisse de 5,4 % par rapport à l'an dernier.

C'est la plus forte baisse sur une année puisque depuis son instauration en 2015, il a perdu 9 %. Sur la période 2015-2018, les départements normands sont affectés différemment par les mécanismes de la PAC mise en oeuvre à partir de 2015. Le PU/ha baisse plus fortement dans l'Eure (- 11,5 %) et la Seine-Maritime (- 14,8 %) que dans la Manche (- 5,8 %), le Calvados (- 6,3 %) et l'Orne (- 6,4 %).

L'évolution entre 2015 et 2018 du montant versé aux exploitations bénéficiaires ne reflète pas fidèlement la baisse du PU/ha. Les bénéficiaires du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime enregistrent une baisse de 2,9 %, 7,7 % et 9,4 % respectivement ceux de l'Orne et de la Manche voient leur paiement unique réévalué de 0,8 % et 1,9 % respectivement. La baisse du PU/ha, moindre dans la Manche et l'Orne, est compensée par l'augmen-



Source : Agreste - ASP

tation de la SAU par bénéficiaire. Dans les autres départements, la hausse de la SAU par bénéficiaire ne suffit pas à compenser la diminution du PU/ha.

La répartition par département des montants versés des aides couplées, de l'aide à l'assurance récolte reflète les spécificités des productions agricoles de chaque département. Le département de la Manche, qui concentre 43 % de la production laitière régionale, reçoit ainsi 42 % du montant de l'aide lait versée en Normandie. Les aides aux bovins allaitants sont versées à parts quasiment égales (de 23 à 25 %) entre le Calvados, l'Orne et la Seine-Maritime à l'image de la répartition du troupeau allaitant. L'Eure, plus tournée vers les productions végétales, reçoit 29 % des aides végétales y compris l'assurance récolte.

* En 2019, le paiement redistributif est d'environ 48 €/ha pour les 52 premiers hectares de chaque exploitation. Le montant de 27 € correspond au montant total est ramené à la totalité de la SAU.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Directrice de publication : Caroline GUILLAUME

Rédacteur en chef : Michel DELACROIX

Composition et impression : SRISE

Dépôt Légal : à parution

I.S.S.N. : 2497-2851

SERVICE REGIONAL
DE L'INFORMATION STATISTIQUE
ET ECONOMIQUE DE NORMANDIE

2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
tél. : 02.32.18.95.93 - fax : 02.32.18.95.97
srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Avec la contribution des exploitations des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole

www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr